

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor II (2PS1312)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - psychologie et éducation (*)	Atelier: 1 ph	Voir ci-dessous	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Antonio Iannaccone
Léonie Liechi
Teuta Mehmeti (coordinatrice)

Contenu

Le séminaire d'accompagnement au mémoire consiste à guider l'étudiant.e dans une recherche pouvant déboucher à choix sur:

- Un mémoire empirique : un état des lieux critique de la recherche actuelle dans une thématique choisie, un cadrage théorique, une problématisation, accompagnée d'une courte recherche empirique de type exploratoire (par ex. un entretien, une observation fine, une expérience pilote...) et de son analyse;
- Un mémoire théorique : une analyse approfondie de la littérature autour d'une thématique choisie soit dans des textes classiques en psychologie et éducation, soit dans la littérature récente et actuelle, comprenant un état des lieux de la problématique, et accompagnée d'un développement et d'une discussion critique.

Forme de l'évaluation

Rédaction d'un mémoire de BA aux normes APA, d'une longueur de 12000 à 15000 mots, défense orale de 20 min en session. Date et modalités de remise des mémoires de BA :

Pour la session de juin 2021 : Date limite de dépôt : Mardi 25.05.2021. Le document PDF est déposé sur Moodle jusqu'au 25.05.2021 à 00:00 au plus tard, et la version papier à l'intention de l'enseignant.e. est déposée soit au secrétariat de l'Institut de psychologie et éducation, soit dans le casier de l'Institut de psychologie et éducation (à l'entrée principale du bâtiment FLSH), aux heures d'ouverture.

Pour la session de septembre 2021 : le 10 août 2021, suivant les mêmes modalités que pour la session précédente

Pour la session de février 2022 : 8 jours avant les examens, suivant les mêmes modalités que pour les sessions précédentes

En cas d'échec à la première tentative, le mémoire écrit devra être retravaillé et soumis à nouveau dans le délai correspondant à la session. L'étudiant.e repasse également l'examen oral.

Sauf justification valable de l'étudiant.e, dans le cas où le mémoire n'est pas remis dans le délai indiqué en première tentative, l'étudiant.e obtient un premier échec et est renvoyé.e en deuxième tentative. Tout comme pour la première tentative, pour la seconde tentative la non-remise du document dans le délai vaut pour un échec.

Documentation

lectures obligatoires du BA ; puis bibliographie individuelle

Pré-requis

Etre en dernière année de BA en psychologie et éducation

Forme de l'enseignement

Les étudiant.e.s sont répartis en 6 groupes de max. 15 étudiant.e.s, au hasard ou si nécessaire en fonction des horaires ; le séminaire Mémoire de BA est organisé en 7 séances réparties sur deux semestres. Les dates exactes des séminaires sont communiquées par les enseignant.e.s de chaque groupe et sont réparties sur les semaines suivantes :

Séance 1 : Séances introductives en ligne (le lien sera transmis aux étudiant.e.s sur Moodle) : Mardi 22 septembre 2020, à 10h15 et à 14h15. L'enregistrement de ces deux séances sera déposé sur Moodle et restera disponible jusqu'à la fin des cours.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor II (2PS1312)

Séance 2 : 28 septembre 2020 - 9 octobre 2020

Séance 3 : 19-30 octobre 2020

Séance 4 : 7-18 décembre 2020

Séance 5 : 2 février 2021 - 13 mars 2021 (2 séances sur cette période, en sous-groupes)

Séance 6 : 23 mars - 3 avril 2021

Séance 7 : 3-14 mai 2021

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Sélectionner une bibliographie pertinente pour pouvoir couvrir cette thématique
- Réviser les connaissances acquises durant le BA de psychologie et éducation
- Rédiger un travail écrit, respectant les normes formelles d'écriture et de remise dans les délais impartis
- Développer une vue d'ensemble des champs de connaissances et des compétences acquises dans le domaine
- Mettre en place de manière autonome (mais encadrée) une courte recherche sur cette question ou problématique.
- Définir une question ou une problématique pertinente dans le champ de la psychologie et de l'éducation
- Défendre oralement et de manière synthétique son travail.

Compétences transférables

- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Gérer des projets
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation